

RALLYE NATIONAL CORTE

CENTRE
CORSE

38

ème

ÉDITION

DU 19 AU 20
SEPTEMBRE
2026



REGLEMENT

ème
7 ÉDITION
VHC



VEHICULE HISTORIQUE DE COMPETITION



VILLE DE CORTE



MERRIA D'ERBACHJOLU

www.asarestonica.corsica

**REGLEMENT PARTICULIER 38ème RALLYE DE CORTE CENTRE
CORSE ET 7ème VHC 2026**

MODERNE



ARTICLE 1P. ORGANISATION

1.1 P OFFICIELS

1.2 P ELIGIBILITE

1.3 P VERIFICATIONS

ARTICLE 2. ASSURANCES ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1 P DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.2 P EQUIPAGES

3.3 P ORDRE DE DEPART

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.1 P VOITURES AUTORISEES

4.2 P PNEUMATIQUES : REGLEMENTATION DE L'UTILISATION DES PNEUMATIQUES

4.3 P ASSISTANCE

ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

5.1 P IDENTIFICATION DES VOITURES

5.2 P PUBLICITE

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1 P DESCRIPTION

6.2 P RECONNAISSANCES

6.3 P CARNET DE CONTROLE

6.4 P CIRCULATION



ARTICLE 7P. DEROULEMENT DU RALLYE

7.1 P DEPART

7.2 P DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

7.3 P CONTROLES DE PASSAGE (CP) - CONTROLES HORAIRES (CH) - MISE HORS COURSE

7.4 P CONTROLE DE REGROUPEMENT

7.5 P EPREUVES SPECIALES (ES) - SHAKEDOWN

7.6 P PARC FERME

ARTICLE 8P. RECLAMATIONS- APPELS

ARTICLE 9P. CLASSEMENT ARTICLE 10P. PRIX - COUPES

10.1P. REMISE DES PRIX



PROGRAMME ET HORAIRES

A l'obtention du VISA FFSA		Parution du règlement	
A l'obtention du VISA FFSA		Ouverture des engagements	
<i>Lundi 7 septembre 2026</i>		<i>Distribution du carnet d'itinéraire</i>	<i>ASA RESTONICA</i>
<i>Lundi 7 septembre 2026</i>	<i>Minuit</i>	<i>Clôture des engagements</i>	
<i>Jusqu'au jeudi 17-09-2026</i>		Permanence du Rallye	ASA RESTONICA
<i>Du samedi 19-09-2026</i> <i>Au dimanche 20-09- 202</i>		Permanence du Rallye	PC COURSE – UNIVERSITE 20250 CORTE
<i>Samedi 12 et Dimanche 13</i> <i>Mercredi 16 Jeudi 17</i> <i>Septembre 2026</i>	09h00 19h00	Reconnaitances autorisées – 3 passages	
Vendredi 11 septembre 2026	20h00	Publication de la liste des engagés et horaires de convocations aux vérifications administratives et	
<i>Samedi 19 septembre 2026</i>	7H00 – 11h00	Vérifications administratives	BAR L'ORIENTE
	7h15 –11h15	Vérifications techniques + mise en parc fermé	Centre AFPA Corte
	12h00	Publication des équipages admis au départ Ordre et heures de départ de l'Etape 1	PC COURSE UNIVERSITE
	12H45 18H33	Départ du rallye ETAPE 1 – 1^{ère} VHC Moderne partira derrière le VHC Arrivée ETAPE 1	COURS PAOLI CORTE Parc fermé COURS PAOLI
	22h00	Publication des classements provisoires, ordre et heure de départ ETAPE 2	PC COURSE UNIVERSITE
<i>Dimanche 20 septembre 2026</i>	8H00 12H58	Départ du rallye ETAPE 2 - 1^{ère} VHC Moderne partira derrière le VHC Arrivée ETAPE 2 <i>Affichage du classement final 30 minutes après entrée en parc fermé du dernier concurrent</i>	COURS PAOLI CORTE PC COURSE UNIVERSITE
		Vérifications techniques finales Taux horaire main d'œuvre: 60€ TTC Remise des Prix	GARAGE RENAULT VENTURINI

PROGRAMME DES RÉUNIONS DU COLLÈGE DES COMMISSAIRES SPORTIFS

1 ^{ère} réunion du collège des commissaires sportifs	PC Course – – UNIVERSITE	Samedi 19 septembre 2026 à 10h45
2 ^{ème} réunion du collège des commissaires sportifs	PC Course – – UNIVERSITE	Samedi 19 septembre 2026 à 20h00
3 ^{ème} réunion du collège des commissaires sportifs	PC Course – – UNIVERSITE	Dimanche 20 septembre 2026 à 13h30

RESULTATS OFFICIELS

Du samedi 19 septembre au dimanche 20 septembre 2026 Sur le site de CHRONODIUM et SPORTITY

REGLEMENT PARTICULIER

Le règlement particulier du 38^{ème} RALLYE NATIONAL CORTE CENTRE CORSE 2026 complète ou modifie le règlement standard des rallyes FFSA et les règles spécifiques des rallyes.

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile RESTONICA, en qualité d'organisateur administratif et technique, organise les 19 et 20 septembre 2026 avec le concours de :

L'ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE BASTIAISE
L'ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE DE LA CORSE ET DU TOUR DE CORSE
L'ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE CORSICA
L'ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE TERRE DE CORSE
et la participation de la :
COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE
et la VILLE DE CORTE

Le 38° RALLYE NATIONAL CORTE CENTRE CORSE (CPEA)

Le présent règlement a été enregistré par :

FFSA Permis d'organisation : N° 504 en date du 23/06/2026

Ligue Corse du Sport automobile Permis d'organisation : N° 4/N/2026 en date du 1/06/2026

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre 1er des prescriptions générales édictées par la FFSA.

Le **RALLYE NATIONAL CORTE CENTRE CORSE** est organisé conformément au règlement Sportif de la FFSA, à la réglementation générale des rallyes et au présent règlement. Il est ouvert aux licenciés titulaires d'une licence nationale (ou internationale pour les étrangers) en cours de validité

➤ COMITE D'ORGANISATION

Président	<i>Jean CAMPANA</i>		
1er Vice-Président délégué	<i>André ANTONETTI</i>		
Vice-Président	<i>Sabrina De CASTELLI</i>		
	<i>Éric BALDRIGHI</i>		
	<i>Thibaud CAMPANA</i>		
Secrétaire Général	<i>Maryline BOSCH</i>		
Secrétaire Adjoint	<i>Roger GIORDANO</i>		
Trésorier	<i>François CAMPANA</i>		
Trésorier Adjoint	<i>Henri VENTURINI</i>		
Membres	<i>Charles BARAZZOLI</i>	<i>Frédéric BLONDEL</i>	<i>Petru BRACCI</i>
	<i>Pierre CAMPANA</i>	<i>Thomas CAMPANA</i>	<i>Christophe CASANOVA</i>
	<i>Ange Marie DAMERVAL</i>	<i>Stéphane DAMERVAL</i>	<i>Raphael DA SILVA</i>
	<i>Jacky FABIANI</i>	<i>Joseph FABIANI</i>	<i>Jean Jacques LANCRI</i>
	<i>Bernard GIUDICELLI</i>	<i>GUIMARAES Alex</i>	<i>Florent MARIANI</i>
	<i>Coralie MENE</i>	<i>LUCIANI Olivier</i>	<i>Jean François MORES</i>
	<i>Johnny MORES</i>	<i>MOREAU Pierre</i>	<i>NANNUCCI Dume</i>
	<i>Benjamin PADOVANI</i>	<i>Pierre Paul MUSCATELLI</i>	<i>RAFFE Ange</i>
	<i>SAVIGNONI Dominique</i>	<i>VINCENSINI Antoine</i>	
Président d'honneur	<i>Mr Xavier POLI Maire de la Ville de CORTE</i>		
	<i>Mr Ange Marie VENTURINI</i>		

> SECRETARIAT DU RALLYE – PERMANENCE

ASA RESTONICA

Parc des Sports de Chabrières RT 50 - 20250-CORTE

☎ +33 (0) 4 95 46 27 17 asa.restonica@gmail.com



> EMPLACEMENT PC COURSE

A partir du samedi 19 au dimanche 20 septembre 2026 **UNIVERSITE DECORTE**

☎ **PC COURSE : 04 95 46 27 17**

1.1.P OFFICIELS

Collège des commissaires sportifs	<i>Président</i>	Christian LECA	8021
	<i>Membre</i>	Daniel BALDASSARI	5820
	<i>Membre</i>	Graziella ARBERI	26127 (ACI)
Directeur de course PC		Marc CIER	2942
<i>Directeur de course adjoint PC</i>		David BERETTI	7422
<i>Directeur de course adjoint PC</i>		Laurent FABRE	49196
<i>Directeur de course stagiaire (Validation examen)</i>		Pascale ANDREANI	249351
<i>Directeur de course adjoint nouveau départ</i>		Laurent FABRE	49196
<i>Délégué Direction de Course aux verifications et Publicité</i>		Laurent FABRE	49196
Directeur de course délégué à la voiture TRICOLORE		Noël BASTIANAGGI	2221
Organisateur technique délégué SECURITE		François CAMPANA	4061
<i>Juge de fait</i>		Florent MARIANI	224627
Directeur de course délégués aux E.S.		Patrick MARIANI	4060
		Cathy BAILE	174066
Commissaire technique responsable VHC		Jean Michel OTTAVI	1534
Commissaire technique responsable moderne		Christophe OLIVIERI	16960
Commissaire technique nouveau départ		B FRANCOU	4010
Commissaire technique		David HEILY	33408
Commissaire technique		Marcel CERDAN	19463
Commissaire technique		Gian Michele OLIVIERI	362305
Commissaire technique		Michel GALEAZZI	249597
Responsable des chargés relations avec les concurrents		Stephanie CACCAVELLI	6471
Adjoint au chargé des relations avec les concurrents		Pierrette RUBINI	27884
Adjoint au chargé des relations avec les concurrents		Antonia MARMILLATA	372640(ACI)
Voiture INFO		René MEILLORET	147512
Voiture RTS		Thibaut CAMPANA	177953
Speaker		Frederic LOMBARD	
Médecin Chef de la Course PC		Dr François LAPRADE	
Responsable des chronos		CHRONODIUM	
Géolocalisation		CHRONODIUM	
Informatique – classements		CHRONODIUM	
Responsable du matériel		F. MARIANI	224627
Responsable du materiel Adjoint			
Accueil commissaires		JJ LANCRI	213012
Transmission Radios		DELTA COM	

A l'exception des membres du Collège des Commissaires Sportifs du rallye, tous les officiels figurant sur le règlement particulier et éventuellement ceux du Rallye de doublure, et inversement, sont déclarés compétents en tant que "juges de faits" pour la constatation visuelle d'infraction dont ils seraient témoins.

1.2P ELIGIBILITE

Le RALLYE NATIONAL CORTE CENTRE CORSE (CPEA) compte pour :

- ✓ La Coupe de France des Rallyes 2027 Coefficient 3.
- ✓ Le Championnat des Rallyes de la Ligue du Sport Automobile Corse.
- ✓ Le Challenge de l'A.S. ARESTONICA.

1.3P VERIFICATIONS / LIEUX et HORAIRES

• VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES

BAR L'ORIENTE de 7h00 à 11h00

• VERIFICATIONS TECHNIQUES

Centre AFPA Corte de 7h15 à 11h15

1.3.1P Vérifications administrative

Les équipages régulièrement engagés devront se présenter au complet avec leur voiture aux vérifications administratives et techniques, prévues le Samedi 19 septembre 2026 de 7h00 à 11h15.

MERCI DE PREVOIR LES PHOTOCOPIES et ORIGINAUX NECESSAIRE AUX VERIFICATIONS ADMINISTRATIVE (permis /licence de l'équipage / 1ère page passeport technique / feuilles équipement à présenter aux vérifications techniques) et PREVOIR CHEQUE CAUTION GEOLOCALISATION.

Les équipages se présentant en retard aux vérifications se verront infliger les amendes décrites au règlement standard de la F.F.S.A.

A l'issue des vérifications techniques, les voitures devront être placées en Parc de départ.

1.3.2 Le départ sera refusé à tout équipage qui se présenterait aux vérifications au-delà des limites prévues par le règlement Particulier du rallye, sauf en cas de force majeure acceptée par le collège des Commissaires Sportifs.

1.3.3p Vérifications techniques

A l'issue des vérifications techniques, les voitures devront être placées en parc fermé COURS PAOLI CORTE.

Heure limite d'entrée en parc de départ : 11h45

Attention les VHC partent devant le moderne

1.3.12p Contrôle final

Les vérifications techniques finales seront effectuées au :

GARAGE RENAULT VENTURINI CORTE

Taux horaire de la main d'œuvre : 60,00 € TTC

ARTICLE 2. ASSURANCES

2.1.1 Conforme au règlement standard FFSA.

En cas de dépannage à la fin du rallye, dans une ES, ou sur le parcours de liaison, les frais de remorquage restent à la charge du concurrent.

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT – INSCRIPTIONS

3.1.1P CONCURRENTS ADMIS

Conforme au règlement standard FFSA.

Le nombre d'engagés est fixé à **100** maximum. *Une liste d'attente pourra être créée.*

3.1.5P Tout concurrent qui désire participer au **38^{ème} RALLYE DE CORTE CENTRE CORSE** doit adresser au secrétariat du rallye le dossier d'engagement, accompagnée des droits d'engagement, avant la date de clôture.

La date de clôture des engagements est fixée au 7 SEPTEMBRE 2026 à 23h59 HEC.

L'organisateur d'un rallye pourra, après la date de clôture des engagements de son rallye, accepter des concurrents régulièrement engagés à un autre rallye qui aurait été annulé.

3.1.11P Les droits d'engagement sont fixés à :

Concurrents	Publicité facultative de l'organisateur	
	Avec	Sans
Pour les équipages 100% licenciés à l'ASA RESTONICA	500 Euros	1000 Euros
Pour les autres équipages	550 Euros	1100 Euros

+ 50,00 € pour la géolocalisation (à régler aux vérifications administratives, ainsi qu'une caution de 300 € sera demandée aux concurrents à la remise du boîtier.

Le paiement des droits d'inscriptions se fera :

- ☐ **Par chèque** : à l'ordre de ASA RESTONICA et envoyé à l'adresse du secrétariat du rallye.

3.1.12P La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

3.2P EQUIPAGES

Conforme au règlement standard FFSA.

3.3P ORDRE DE DEPART

Conforme au règlement standard FFSA.

!!! Les VHC partiront avant le moderne

3.3.3 À l'issue de chaque étape ou section et lors de tout reclassement, le Collège des Commissaires Sportifs pourra repositionner à sa propre discrétion les pilotes pour ce qui concerne les ordres de départ de l'étape ou section suivante.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.1P VOITURES AUTORISEES

Conforme au règlement FFSA

4.1P ASSISTANCE

4.3.1 PARC D'ASSISTANCE

Conforme au règlement standard FFSA.

Pendant toute la durée du Rallye, l'assistance est interdite sur tout le parcours sauf dans les parcs prévus à cet effet.

4.8 CARBURANT

« L'équipage ou son représentant devra déclarer le carburant que sa voiture utilise durant l'épreuve ».

ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

5.1P IDENTIFICATION DES VOITURES

Conforme au règlement standard FFSA

5.2P PUBLICITE

Publicité obligatoire:

VILLE DE CORTE – SECURITE CIVILE N°5 CORTE—GT2I

EUROMAT – HERTZ - BAR L'ORIENTE CORTI –

Publicité facultative (Bandeaux de pare-brise).

VITO (côté droit)

COMMUNE DE MOROSAGLIA PONTE LECCIA (côté gauche)

Publicité facultative (Plaque avant) VENTURINI AUTOMOBILES

ARTICLE 6P - SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P DESCRIPTION

Le 38ème RALLYE NATIONAL CORTE CENTRE CORSE (CPEA) représente un parcours de **276,38 kms**. Il est divisé en 2 étapes et 4 sections. Il comporte **8 épreuves spéciales** d'une longueur totale de **90,64kms**.

Récapitulatif	ES	Nbre ES	Liaisons	TOTAL
1ère étape – section 1/2 – samedi 14 septembre ES 1 -3 : PONTE LECCIA - VALLE di ROSTINU ES 2-4 : POPOLASCA - PONT DE CASTIRLA	14,30 Kms x 2 12,92 Kms x 2	4	109.90 Kms	164,34 Kms
2ème étape – section 3/4 -dimanche 15 septembre ES 5 -7 : Route d'Erbajolo / Erabajolo ES 6 -8 : FOCICCHIA / PONT D'ALTIANI	8.90 kms x 2 9.20 kms x 2	4	75.84 Kms	112.04 Kms
TOTAL RALLYE	90,64 Kms	8	185.74 Kms	276,38 Kms

Découpage de l'itinéraire, ainsi que les contrôles horaires, de passage, périodes de neutralisation, sont repris dans le carnet de contrôle et le carnet d'itinéraire (road-book). L'itinéraire horaire fait l'objet d'une annexe.

6.2P RECONNAISSANCES

Conforme au règlement standard FFSA

Les jours et heures de reconnaissances sont autorisées :

- Le samedi 12 et dimanche 13 septembre 2026 de 09h00 à 19h00

Le nombre de passages en reconnaissances autorisé dans chaque ES est de : 3 passages Des contrôles seront effectués par des officiels

6.3 CARNET DE CONTROLE

Conforme au règlement standard FFSA

6.4. CIRCULATION

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 7P. DEROULEMENT DU RALLYE

7.1P DEPART

Le départ de la 1^{ère} étape sera le **Samedi 19 septembre 2026** à 12h45

Le départ de la 2^{ème} étape sera donné de minute en minute dans l'ordre du classement.

7.2P DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

Conforme au règlement standard FFSA

7.2.11. Les signes distinctifs des Commissaires et Chef de poste :

- a) Directeur d'épreuve : Gilet Rouge Marqué Directeur épreuve
- b) Chef de Poste : Chasuble orange marquée chef de poste
- c) Commissaires : Chasuble jaune marqués Commissaire
- d) Commissaires radio : Chasuble jaune avec rond bleu et éclair noir
- e) Chronométrateur : Chasuble bleue marquée Chronométrateur
- f) Personnel Médical : Chasuble blanche
- g) Commissaires Techniques : Chasuble noire
- h) Relation des Concurrents : Gilet rouge

7.3. CONTROLES DE PASSAGES - CONTROLES HORAIREs - MISE HORS COURSE

Conforme au règlement standard FFSA

7.3.17 NOUVEAU DEPART APRES ABANDON / RALLYE 2

Conforme au règlement Standard des rallyes FFSA

« Le concurrent pourra réintégrer le rallye après l'entrée de son véhicule en parc fermé au plus tard 30 minutes avant le départ de la 2^{ème} étape, après validation du commissaire technique. »

7.4 CONTROLE DE REGROUPEMENT

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

7.5P EPREUVES SPECIALES (ES)

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

7.6. PARC FERME

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

Dans les Parcs Fermés, la pose de housses ou de tout autre dispositif recouvrant la voiture est interdite.

ARTICLE 8P. RECLAMATIONS - APPELS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA

ARTICLE 9.P - CLASSEMENT

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA

Les classements seront affichés sur le site de CHRONODIUM, ainsi que sur SPORTITY une demi-heure après l'arrivée du dernier concurrent.

ARTICLE 10.P PRIX - COUPES

10.1P REMISE DES PRIX

Aucun prix en espèces ne sera distribué lors de ce rallye.

La remise des prix se déroulera sur dans les jardins de la MAIRIE DE CORTE à l'issue du rallye, le dimanche 20 septembre 2026

○ Aux trois premiers du classement général	3
○ Au 1 ^{er} de chaque groupe	7
○ Au 1 ^{er} de chaque classe	32
○ Coupe des Dames	2
○ Une coupe récompensera un commissaire de chaque ASA	5
TOTAL DES COUPES	59

Toutes les coupes sont cumulables.

Le TROPHEE (H.Venturini, L. Orsini, P. Campana, R. Leonetti, B. Giacomoni) récompensera le 1^{er} du groupe FRC2 Classe R5

Le TROPHEE (A. Aguzzi, A. Antonini, C. Cesari) récompensera le 1^{er} du Groupe F RALLY NAT Classe F

VHC

Le rallye de VHC reprend l'ensemble du règlement particulier du 38^{ème} RALLYE NATIONAL CORTE CENTRE CORSE 2025 de support.

PROGRAMME ET HORAIRES

Conforme au règlement particulier du rallye moderne de support.

REGLEMENT PARTICULIER

Réglementation opposable

Le règlement particulier du 38^{ème} NATIONAL CORTE CENTRE CORSE 2026 et 7^{ème} RALLYE VHC complète ou modifie le règlement standard des rallyes FFSA et les règles spécifiques des rallyes.

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile RESTONICA, en qualité d'organisateur administratif et technique, organise les 19, et 20 septembre 2026 le :

7° RALLYE VHC CORTE CENTRE CORSE

Ce rallye sera jumelé au 38^{ème} NATIONAL CORTI CENTRU DI CORSICA (CPEA) 2026 et empruntera le même parcours.

Le présent règlement a été enregistré par :

FFSA Permis d'organisation : N° 504 en date du 23/06/2026

Ligue Corse du Sport Automobile : Permis d'organisation : N° 4/N/2026 en date du 1/06/2026

COMITE D'ORGANISATION

Conforme au règlement particulier du rallye moderne de support.

1.1P OFFICIELS

Conforme au règlement particulier du rallye moderne de support.

1.2P ELIGIBILITE

Le RALLYE VHC NATIONAL CORTI CENTRU di CORSICA compte pour :

La coupe de France des Rallyes VHC avec le coefficient 2

Le Championnat des Rallyes VHC de la Ligue du Sport Automobile Corse

Le Challenge de l'ASA RESTONICA

1.3P VERIFICATIONS

Conforme au règlement particulier du rallye moderne de support.



ARTICLE 2. ASSURANCES

2.1.1 Conforme au règlement standard FFSA.

2.1.2 Les véhicules autres que les voitures de course et de l'organisation, même porteurs de plaques spécifiques délivrées par l'organisateur (véhicules de reconnaissances, d'assistance et d'ouvriers), ne peuvent en aucun cas être considérés comme participant officiellement au rallye. Ils ne sont donc pas couverts par la police d'assurance de celui-ci et restent sous la seule responsabilité de leur propriétaire.

ARTICLE 3P. CONCURENTS ET PILOTES

Conforme au règlement particulier du rallye moderne de support

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT – INSCRIPTIONS

3.1.1 CONCURENTS ADMIS

Conforme au règlement standard FFSA.

Le nombre d'engagés est fixé à **30** maximum. *Une liste d'attente pourra être créée.*

3.1.11P Les droits d'engagement sont fixés à :

Concurrents	Publicité facultative de l'organisateur	
	Avec	Sans
Pour les équipages 100% licenciés à l'ASA RESTONICA	500 Euros	1000 Euros
Pour les autres équipages	550 Euros	1100 Euros

+ 50,00 € pour la géolocalisation (à régler aux vérifications administratives, ainsi qu'une caution de 300 € sera demandée aux concurrents à la remise du boîtier.

Le paiement des droits d'inscriptions se fera :

☐ **Par chèque** : à l'ordre de ASA RESTONICA et envoyé à l'adresse du secrétariat durallye.

La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

3.3P ORDRE DE DEPART

Conforme au règlement particulier du rallye moderne de support

3.1.1. Pour la 1ère étape du rallye, le départ sera donné dans l'ordre des numéros de compétition, le plus petit partant en tête. **Les VHC partiront devant les modernes.**

ARTICLE 4P. VOITURES ETEQUIPEMENTS

4.1P VOITURES AUTORISEES

Conforme aux règles spécifiques des rallyes VHC 2026 et au règlement de la coupe de France des rallyes VHC 2026

ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

5.1P IDENTIFICATION DES VOITURES

Conforme au règlement standard FFSA

5.2P PUBLICITE

Publicités obligatoires ;

VILLE DE CORTE – SECURITE CIVILE N°5 CORTE-- GT2I

EUROMAT – HERTZ – BAR L'ORIENTE CORTI –

Publicité facultative (Bandeaux de pare-brise)

VITO (côté droit)

COMMUNE DE MOROSAGLIA PONTE LECCIA (côté gauche)

Publicité facultative (Plaques avant) VENTURINI AUTOMOBILES

ARTICLE 6P - SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement particulier du rallye moderne de support.

ARTICLE 7P. DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement particulier du rallye moderne de support.

7.3.17P NOUVEAU DEPART APRES ABANDON – RALLY 2

Conformément et selon les conditions de l'article 7.3.17 des règles spécifiques des rallyes VHC 2026

Idem Moderne.

ARTICLE 8P. RECLAMATIONS - APPELS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA

ARTICLE 9P. CLASSEMENT

Les classements seront affichés sur le site de CHRONODIUM, ainsi que sur SPORTITY une demi-heure après l'arrivée du dernier concurrent.

Le classement sera effectué selon les règles du règlement de la coupe de France des rallyes VHC 2026

A l'issue de chaque rallye un classement selon les regroupements suivants :

- Un classement général est publié pour les Groupes 1, 2, 3, 4/5.
 - Un classement général est publié pour les Groupes N VHC, A VHC, B VHC, J et K (1992 – 2000)
 - Un classement général est publié pour le Groupe Rallye Classic de Compétition (1977 – 1992)
- Le vainqueur d'un rallye VHC, ne peut être qu'un concurrent titulaire d'un Passeport Technique Historique ou d'un PTH/N (hors Classic).

Les voitures du groupe Classic ne devront jamais figurer ni dans le classement toutes périodes confondues, ni dans le classement E à I, ni dans le classement J et K.

ARTICLE 10.P PRIX - COUPES

10.1P REMISE DES PRIX

Aucun prix en espèces ne sera distribué lors de ce rallye.

La remise des prix se déroulera sur dans les jardins de la MAIRIE DE CORTE à l'issue du rallye, le dimanche 20 septembre 2026.

- 1 Coupe aux 3 premiers du classement Général
- 1 Coupe au vainqueur du Groupe 1, 2, 3, 4/5
- 1 Coupe au vainqueur du Groupe N VHC, A VHC, B VHC, J et K (1992 – 2000)
- 1 Coupe au vainqueur du Groupe Classic de compétition (1977 – 1992)
- 1 Coupe aux premières féminines

Tous les concurrents classés seront récompensés.